

PLUS VITE
QUE
LE CANCER !



Charte de bonne conduite

La charte de bonne conduite vous donne les bonnes pratiques à respecter pour réaliser la course dans les meilleures conditions.

Chaque participant à l'événement « **Plus vite que le cancer** » s'engage à :

- Courir ou marcher en respectant les règles de distanciation physique et les gestes barrières.
- Respecter les arrêtés municipaux ou préfectoraux correspondant au lieu où le participant effectue sa course. Ne pas courir sur des zones fermées au public et respecter les différentes tranches horaires autorisées.
- Respecter le code de la route.
- Être en bonne forme physique et avoir l'habitude de marcher ou courir pour les grandes distances (à partir de 12km).
- Courir sous sa propre responsabilité. L'événement « **Plus vite que le cancer** » est une opération solidaire. Ce n'est pas une compétition sportive.
- Ne pas lancer de poursuite contre l'organisateur (Ligue nationale contre le cancer) de l'événement « **Plus vite que le cancer** » en cas de dommages, qu'ils soient physiques, matériels ou judiciaires.
- Posséder une assurance individuelle couvrant les dommages corporels.
- Ne pas promouvoir de messages politiques, confessionnels, discriminatoires et racistes.
- Ne pas promouvoir de messages autour du tabac, de l'alcool et des produits oncogènes.
- Avoir lu et accepté le contenu de cette charte et du règlement avant de valider son engagement.

